

Aux élections cantonales du 20 avril

**VOTEZ POUR LES CANDIDATS
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

Les bienfaits de l'unité d'action communiste - socialiste à la Mairie de Toulon

Une politique sociale correspondant à une gestion démocratique

Nous avons examiné en de précédents articles combien la gestion municipale socialiste-communiste avait transformé en peu de mois la vie de notre cité. Nous ne nous lasserons pas de répéter que par la faute, peut-être pas des socialistes toulonnais, mais mais par la faute du Parti Socialiste que cet élan, vers la renaissance de notre ville, vers plus de démocratie aussi a été brisé.

Et il a fallu une municipalité d'Union pour reprendre l'important problème des œuvres sociales qui avait été complètement abandonné par la municipalité Puy.

Ainsi Mme N. Thomazo, adjointe au maire, a-t-elle pu en peu de temps réaliser un grand programme en s'inspirant du point N. 8 du protocole d'accord socialiste-communiste.

Dès le budget de 1955 ont été inscrits les crédits nécessaires pour provoquer une politique sociale vraiment démocratique.

C'est ainsi qu'on a alors distribué :

Des chaussures et des tabliers aux enfants nécessiteux fréquentant nos écoles laïques ;

Pendant la période de grands froids, du bois et du charbon aux vieilles et aux vieux ;

1.000 à 1.200 colis de Noël aux indigents.

Pendant ce même temps un essor nouveau a été donné aux colonies de vacances. En 1955, 600 enfants sont partis en colonie, en 1956 il en partait 1.500.

Les vieux n'étaient pas oubliés et de nombreux goûters leur furent distribués.

On pensa de même à construire des foyers de vieux qui s'avèrent chaque jour plus indispensables.

Un premier plan de construction a été dressé par Mme Noëlle Thomazo, adjointe.

En séance publique le 11 juillet 1955, au nom de l'administration socialiste-communiste, M.

Sauli, adjoint aux Travaux, présentait un premier train de constructions afin de ne pas être forclos sur un programme 1955, financé à 50 % par l'Etat.

Ce premier plan a été dressé comme suit :

— Un foyer au quartier des Routes ;

— Un foyer au quartier du Mourillon ;

— Un foyer à Saint-Jean-du-Var ;

— Un autre au Pont-du-Las et un à Toulon, basse-ville.

Ces foyers, de belle architecture ayant une surface bâtie de 175 m² — une salle séparée pour vieilles et vieux — avec bureau, w.-c., tisanerie, avaient été estimés à 4 millions 700.000 francs chacun.

Là, comme en bien d'autres endroits, l'administration centrale a freiné ces réalisations.

En effet, en décembre 1955, par une lettre de rappel à la préfecture, l'adjoint aux Travaux faisait sortir les dossiers et après acceptation du médecin départemental de la Santé, par lettre du mois de janvier 1956 les plans étaient adoptés par la suite au ministère de la Santé.

Mais, selon des instructions ministérielles, visant toujours à la réduction des crédits civils, le ministre faisait savoir qu'il était d'accord, mais que faute de crédits, il ne pouvait accorder cette construction sur les programmes de 1956-1957 mais qu'en principe il serait porté sur celui de 1958.

Ce qui signifiait en clair: vous pouvez attendre longtemps encore.

M. Jean Bartolini, député, intervenait auprès du Ministre en personne et dans sa réponse du 29 juin 1956, le Ministre ne faisait que confirmer son impossibilité de financement.

Une fois de plus, il était démontré qu'on ne peut aller vers le progrès et le bien-être en pratiquant une politique de guerre. Une fois de plus on ne pouvait dépenser l'argent deux fois: une fois pour la guerre, une fois pour la paix.

Ce refus a entraîné le recul du deuxième et du troisième plans que le groupe U. O. D. au conseil municipal s'était bien promis de faire aboutir s'il n'avait pas été évincé de l'administration municipale par Me Le Bellegou sur le fallacieux prétexte, répétons-le encore une fois, des affaires de Hongrie.

Le foyer des Routes, il est bon de le rappeler, actuellement en cours d'exécution, a été proposé sur le budget 1957 par le groupe U. O. D.

Les victimes innocentes de l'anticommunisme forcené du Parti Socialiste, ce sont nos vieux et nos vieilles de Toulon qui n'auront pas leur foyer ou qui les attendront bien longtemps parce que des politiciens à courte vue sont d'abord anticommunistes avant d'être socialistes, avant d'être démocrates.

Vieux travailleurs, vieux papas, vieilles mamans

Aujourd'hui comme hier, le Parti Communiste Français est résolu à poursuivre la lutte pour l'aboutissement de vos justes revendications.

Dès le 25 janvier 1956, les Communistes demandaient :

- Que le taux de retraite des vieux soit porté à 120.000 francs par an, soit 10.000 francs par mois.
- Que le taux de l'allocation spéciale soit porté à 90.000 francs par an, soit 7.500 frs par mois.
- Que le plafond des ressources soit porté à 300.000 frs pour les retraités seuls ; à 360.000 francs pour les ménages.

Récemment encore, le Groupe Communiste a déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale les propositions de lois suivantes :

- Majoration de 20 pour cent de diverses allocations vieillesse (Allocations aux vieux travailleurs salariés, allocation vieillesse des non-salariés de l'agriculture, de l'artisanat, etc... allocation supplémentaire versée par le Fonds National de Solidarité).
- Majoration de 20 pour cent de ressources annuelles donnant droit aux allocations.
- Attribution d'une allocation annuelle de chauffage de 5.000 francs aux vieux, invalides, infirmes, grands malades et aveugles.
- Création d'un fonds spécial de recettes en vue d'augmenter le Fonds National de Solidarité.
- Parité entre les pensions vieillesse des assurés sociaux agricoles et celles des assurés dépendant du régime général.
- Exonération de toute cotisation à la Caisse des Allocations Familiales des Travailleurs Indépendants âgés de 65 ans, dont le montant des revenus ne dépasse pas 440.000 francs par an.

Vieux travailleurs ! Vieux papas et vieilles mamans, ne vous résignez pas. Vous n'êtes pas impuissants, ni seuls pour lutter contre la situation tragique qui vous est faite par la politique actuelle de misère et de guerre.

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS est avec vous !
C'est pourquoi, vous voterez le 20 avril pour les candidats présentés par le Parti Communiste Français.

3e Canton de Toulon
CANDIDATURE JACQUES PIZARD
Comité électoral des quartiers
Champ-de-Mars - La Colette
Giraud Jules, représentant de commerce ; Ravel Martial, représentant ; Allègre Léon, ouvrier du port ; Saturnin Jean, retraité, ancien combattant 1914-18 ; Deodato Antoine, employé clinique dentaire ; Tilman Geor-

ges, chirurgien dentiste ; Henkel Louis, ouvrier du bâtiment ; Mme Prugnat Anaïs, veuve de guerre ; Mme Thomazo Noëlle, ménagère, conseiller municipal, adjoint au maire ; Maurin Albert, employé de mairie ; Fontana Maurice, professeur ; Pinto Da Sylva René, ouvrier du bâtiment ; Ravel Gaston, ouvrier du port ; Martin Albert, retraité.

A TOUS LES ÉCHOS

Faites chauffer la colle

Dans la plupart des partis ou mouvements ou unions ou désunions qui ont surgi pour ces élections cantonales, la colle sert à recoller les morceaux que les divergences d'intérêts et l'arri-visme font éclater.

Quand elle sert pour les affiches, elle est distribuée à des agents salariés qui colleraient indifféremment : « Votez Arreckx » ou « Votez Napoléon ».

(Et pourtant, ces deux-là, ils ne s'aiment pas !).

Les affiches du Parti Communiste, elles, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui les collent après leurs heures de travail.

Car elles ne sont pas des mots d'ordre vidés de leur sens, mais portent, haut et ferme, les idées que les travailleurs veulent voir réellement défendues.

La bataille des murs est engagée. Elle sera gagnée par les travailleurs.

Et les cartes d'électeurs !

On nous signale des retards dans l'acheminement des cartes d'électeur.

Dans telle famille les uns l'ont reçue, les autres non. Il n'y a pas encore péril à la demeure. Mais tous les électeurs ont le droit de voir s'ils sont inscrits sur les listes électorales. Alors qu'ils soient vigilants.

Réunions publiques à Toulon Premier canton CANDIDATURE FRANÇOIS GOLESI

Lundi 14 Avril	15 H.	RODEILHAC Salle Moderna	MARIA RABATE, député de Paris s'adressera aux ménagères.
Lundi 14 Avril	18 H.	PLACE D'ESPAGNE Bar des Sports (chez Gésuel)	Elle MARTIN, du Comité de Section. François GOLESI, candidat. JULIEN SAULI, adjoint au Maire
Mardi 15 Avril	18 H. 30	RODEILHAC Salle Mireille	André AGOSTI, secrétaire des J. C. Pierre PEYRIGA, secrétaire de Section. François GOLESI, candidat.
Mardi 15 Avril	20 H. 30	PONT-DU-LAS Cinéma Eldo	François GOLESI, candidat. Maria RABATE, député de Paris
Mercredi 16 Avril	18 H. 30	DARDENNES Bar du Bon Coin	Etienne ALLEGRE, secrétaire de Section. François GOLESI, candidat.
Mercredi 16 Avril	18 H. 30	ARMAND-BARBES Bar-Tabacs	André AGOSTI, secrétaire des J. C. Maria RABATE, député de Paris. François GOLESI, candidat.

Troisième canton CANDIDATURE JACQUES PIZARD

Mardi 15 Avril	18 H. 30	ABATTOIR Bar du Siècle	Maria RABATE, député de Paris. Jacques PIZARD, candidat.
Mercredi 16 Avril	14 H. 30	St-JEAN-DU-VAR 3 Mûriers	Maria RABATE, député de Paris.